



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées
et des enquêtes publiques

n° 018-2020

Nîmes, le 6 février 2020

Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier

**Communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues,
Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar,
Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy,
Vergèze, Vestric et Candiac**

ARRÊTÉ N° 30-2020-02-06-003

**déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire
de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues,
Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes**

Le préfet du Gard, chevalier de la Légion d'honneur

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Sud Gard approuvé le 7 juin 2017 ;

VU le décret du 16 mai 2005, publié au Journal officiel de la République française du 17 mai 2005, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU le contrat de partenariat public/privé du 28 juin 2012 conclu entre Réseau Ferré de France et OC'VIA Construction pour la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le contrat de conception-réalisation en date du 28 juin 2012 conclu entre la société OC'VIA et la société OC'VIA Construction ;

VU le décret n° 2012-887 du 18 juillet 2012 approuvant le contrat conclu entre Réseau Ferré de France et la société OC'VIA Construction, pour la conception, la construction, le fonctionnement, la maintenance, le renouvellement et le financement du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le décret du 28 avril 2015 prorogeant jusqu'au 17 mai 2020 les dispositions visées à l'article 2 du décret du 16 mai 2005 relatives aux expropriations nécessaires à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU les trois enquêtes parcellaires réalisées au cours des années 2013, 2014 et 2017 en vue de délimiter les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, et les arrêtés préfectoraux de cessibilités adoptés à l'issue de ces enquêtes ;

VU la demande présentée le 11 mars 2019, par la société OCVIA en vue de l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire, dans le cadre de la réalisation des travaux du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, sur les communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues, Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy, Vergèze, Vestric-et-Candiac ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2019-04-09-003 du 9 avril 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes, en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir par SNCF Réseau pour permettre la réalisation des travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU les exemplaires du journal « Midi Libre » du dimanche 28 avril et du jeudi 16 mai 2019 dans lesquels a été publié l'avis d'enquête publique parcellaire complémentaire ;

VU les dossiers d'enquête parcellaire complémentaire et les registres correspondants déposés en mairies de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes et laissés à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours consécutifs, du lundi 13 mai au mardi 28 mai 2019 ;

VU les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie ;

VU le procès-verbal de l'opération dressé par le commissaire enquêteur et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, établis le 28 juin 2019 ;

Vu la demande formulée par la société OCVIA le 30 janvier 2020, relative à la prise de l'arrêté de cessibilité en faveur de la société SNCF Réseau ;

VU les modifications apportées, depuis la fin de l'enquête, à l'état parcellaire par la société OCVIA ;

VU l'état parcellaire modifié ci-annexé ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

ARRÊTE

Article 1er :

Sont déclarées cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique, au profit de la société SNCF Réseau, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les propriétés ou parties de propriété désignées dans l'état parcellaire ci-annexé, dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes.

Article 2 :

Une copie du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et sera affichée pendant un délai minimal d'un mois en mairies de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

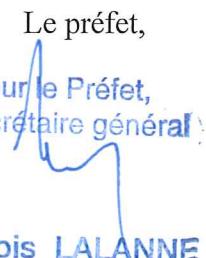
Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur général de la société OC'VIA, le président directeur général de SNCF Réseau, les maires des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,
*Pour le Préfet,
le secrétaire général*

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP03 - CNM EP4 - COMMUNE DE BERNIS (30)

BERNIS

30/01/2020

PROPRIETE 00001			PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)		
PROPRIETAIRES					
- Monsieur CHAPTAL Julien Armand Claude, profession inconnue né le 10/07/1973 à MONTPELLIER (34) et Madame CUILLE Amélie Charlotte son épouse, profession inconnue née le 29/10/1977 à NIMES (30) mariés le 27/03/2004 à GENERAC (30) demeurant Mas des Pavillons Campagnole - GENERAC (30510)					

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature				
ZC	94	TERRE	Le Gres	26 496	1	117	116
ZC	96	TERRE	Le Gres	10 272	2	115	114
ZC	98	TERRE	Le Gres	21 854	3	113	799
					Total	2 330	21 055

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PROST Notaire à BELLEGARDE en date du 10 décembre 2018 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 17 décembre 2018 volume 2018P n°15519.

Lors de l'enquête Parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP03 - CNM EP4 - COMMUNE DE BERNIS (30)

BERNIS

30/01/2020

PROPRIETE 00003				PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
PROPRIETAIRE							
- COMMUNE DE BERNIS							
Représentée par son Maire							
Commune							
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 367							
MAIRIE Boulevard Charles Mourier - BERNIS (30620)							

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)	
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit					
ZC	DP1	CHE	LE GRES		218	5	102	218	Total 218

Origine de propriété									
Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant pour avoir été issu du domaine public.									

Total commune	2 548
Total général	2 548

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

BOUILLARGUES

AAP04 - CNM EP4- COMMUNE DE BOUILLARGUES (30)

30/01/2020

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
tenu le 6 FEV 2020

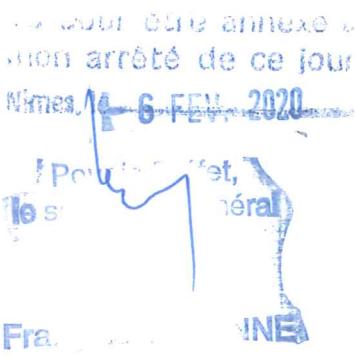
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIETE 000002			PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)						
PROPRIETAIRE			Monsieur FERNANDEZ Jean-Christophe retraité né le 30/09/1947 à PERREGAUX (ALGERIE) époux de Madame VIDIER Michèle Raymonde marié le 09/12/1982 à SAUVETERRE (30) sous le régime contractuel de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Bernard VIDAL, notaire à NIMES, le 25 novembre 1982, préalablement à leur union. demeurant La Bérangère 238 Avenue de Provence - SAUVETERRE (30150)						
Mode			Référence cadastrale						
Sect..	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Num. du plan	Entreprise	Reste	Surface	Observations (Surfaces en m² ou ca)
ZL	286	TERRE	Gros Canabier	1 743	4	286	1 743		
ZL	317	VIGNE	Gros Canabier	289	5	317	289		
ZL	311	TERRE	Gros Canabier	211	6	311	211		
ZL	324	VIGNE	Gros Canabier	15 373	7	350	72	348	15 196
ZL	323	TERRE	Gros Canabier	45	8	349	105		
ZL	316	VIGNE	Gros Canabier	1 842	9	323	45		
ZL	315	VIGNE	Gros Canabier	886	10	352	254		
ZL	322	TERRE	Gros Canabier	1 83	11	315	886		
ZL	292	TERRE	Gros Canabier	1 113	12	322	183		
ZL	321	TERRE	Gros Canabier	1 664	13	292	1 113		
ZL	290	TERRE	Gros Canabier	1 055	14	321	664		
ZL	319	VIGNE	Gros Canabier	307	15	290	1 055		
ZL	288	TERRE	Gros Canabier	303	16	319	307		
ZL	287	VIGNE	Gros Canabier	2 273	17	288	303		
ZL	313	TERRE	Gros Canabier	724	18	287	2 273		
ZL	173	VIGNE	Gros Canabier	1 546	19	313	724		
ZL	36	TERRE	Gros Canabier	1 330	20	173	1 546		
ZL	37	TERRE	Gros Canabier	1 380	21	36	1 330		
						37	1 380		
						Total	15 483		

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires



AAP04 - CNM EP4- COMMUNE DE BOUILLARGUES (30)

BOUILLARGUES

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZL n°36 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître VIDAL Notaire à LA GRAND COMBE en date du 29 octobre 1911 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 22 novembre 1991 volume 1991P n°11227.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZL n°37 :

Echange suivant acte reçu par Maître ALAUX Notaire à NIMES en date du 25 février 1988 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 avril 1988 volume 402 n°76.

En ce qui concerne les parcelles cadastrées section ZL n°173, ZL n°286 (issue de ZL n°174), ZL n°292 (issue de ZL n°249 elle-même issue de ZL n°175), ZL 311 (issue de ZL n°32), ZL n°313 (issue de ZL n°172), ZL n°315 et 316 (issue de ZL n°254, elle-même issue de ZL n°183) ZL n°317 (issue de ZL n°285 elle-même issue de ZL n°174), ZL 321 à 324 issues de ZL n°291 elle-même issue de ZL n°249 elle-même issue de ZL n°175) :

Acquisition suivant acte reçu par Maître REMEZY Notaire à NIMES en date du 11 décembre 1979 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 10 janvier 1980 volume 207 n°221.

En ce qui concerne les parcelles cadastrées section ZL n°287 et 288 (issue de ZL 185), section ZL n°319 (issue de ZL n°289 elle-même issue de ZL 187) :

Echange suivant acte reçu par Maître VIDAL Notaire à LA GRAND COMBE en date du 03 janvier 1985 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 19 février 1985 volume 332 n°62.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZL n°290 (issue de ZL n°187) :

Acquisition suivant acte reçu par Maître ALAUX Notaire à NIMES en date du 03 mars 1981 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 mars 1981 volume 236 n°326.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP04 - CNM EP4- COMMUNE DE BOUILLARGUES (30)

BOUILLARGUES

30/01/2020

VU pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le

~~16 FEV. 2010~~

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIETE 00003

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur BECH Patrick Jean-Michel, retraité
né le 22/08/1959 à ORAN (ALGERIE)

divorcé en premières noces et non remarié de Madame Blandine Geneviève Marie Louise RANCHER en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 01 août 1986.
ayant conclu en date du 16 mai 2013 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance NIMES avec Madame Marie-France BERTRAND, née le 11 juin 1959
à SAINT-GILLES.
demeurant Mas Bahourat Bonnici - BOUILLARGUES (30230)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste	Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface
ZI	145	TERRE	Bonnic	9 643 22	197 Total	105	198	9 538

Origine de propriété

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir :

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître DUGAS, notaire à NIMES en date du 10 avril 1995, publié au service de la publicité foncière de NIMES 2 le 4 mai 1995, volume 1995P, n° 3223.

Etant ici précisé que l'usufruit au profit de Madame Marie-Thérèse MOREL veuve BECH est aujourd'hui éteint par suite de son décès survenu à NIMES le 2 octobre 2018.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Total commune	20 353
Total général	20 353

ETAT PARCELLAIRE

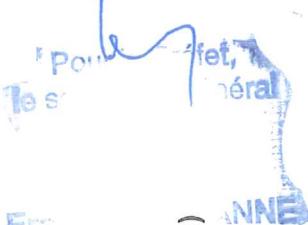
Liste des propriétaires

AAP05 - CNM EP4 -COMMUNE DE CAISSARGUES (30)

CAISSARGUES

30/01/2020

VU pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 6 FEV. 2020



PROPRIETE 00001			PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)					
PROPRIETAIRE						COMMUNE DE CAISSARGUES		
Représentée par son Maire						Commune		
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 607						Mairie de Caissargues 16 rue Soulejado - CAISSARGUES (30132)		

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise	Reste	Observations			
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	(Surfaces en m² ou ca)	
AL	17	TERRE	Bois De Signan	1 500	1	Total	74	166	75	1 334

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes suivants :

Echange suivant acte reçu par Maître QUAILLE Notaire à NIMES en date du 01 mars 1990 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 26 mars 1990 volume 1990P n°33356

	Total commune	166

	Total général	166

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

30/01/2020

vu pour étre annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIETE 00001

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE
- Monsieur ALLEZ Elie Jean-Louis, retraité

né le 25/05/1941 à NIMES (30)
divorcé en secondes noces et non remarié de Madame Silvane PAGNI en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 11 janvier 2016.
demeurant 4 rue des Ecoles - BOUILLARGUES (30230)

Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Num. du plan		Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
						N°	Surface			
ZB	380	TERRE	Largquier		3 204	1	463	1 702	464	1 502
ZB	340	TERRE	Largquier		5 877	2	340	5 877	Total	7 579

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître GARBUIO Notaire à BOUILLARGUES en date d 26 octobre 2017 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 novembre 2017 volume 2017P n°13178.

Partage de succession suivant acte reçu par Maître GARBUIO Notaire à BOUILLARGUES en date d 16 novembre 2017P publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 12 décembre 2017 volume 2017P n°14337.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

30/01/2020

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

PROPRIETE 00002	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- COMMUNE DE BOUILLARGUES	
Représentée par Monsieur Alain DALMAS, Maire commune	
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 474 Hôtel de Ville Parc Municipal - BP 4 - BOUILLARGUES (30230)	

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes suivants :

PV de clotûre de remembrement rural en date du 27 juin 1962 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 23 juillet 1962 volume 2 p 2.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

30/01/2020

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

PROPRIETAIRE 00003 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE - COMMUNE DE GARONS
Représentée par Monsieur Alain DALMAS, Maire
Commune
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 258
Hotel De Ville Grand Rue - GARONS (30128)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
AL	118	TERRE	Spire		103	4	118	103
AL	131	TERRE	Spire		27	5	171	13

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes antérieurs à 1956.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

30/01/2020

François LALANNE

6 FEV. 2020
Pour le Préfet,
Le secrétaire général

PROPRIÉTÉ 000004 PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE

- Monsieur ASTIER Jérôme Marcel, profession inconnue né le 14/08/1971 à NIMES (30) célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant La Lieutenant Route De Salon Route Nationale 113 - SAINT MARTIN DE CRAU (13310)

INDIVISAIRE

- Monsieur ASTIER Patrick Séverin Joseph, chef de culture né le 07/05/1968 à NIMES (30) célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant 26 rue de Garons - BOUILLARGUES (30230)

INDIVISAIRE

- Madame MOSCA Maryse Victoline Marie, retraitée née le 03/04/1949 à NIMES (30) veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Marcel, Joseph ASTIER. demeurant 26 rue de Garons - BOUILLARGUES (30230)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface				
AL	127	TERRE	Spirel		144	6	127	144	Total 144

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient aux comparants par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne Madame Maryse MOSCA veuve ASTIER :
Acquisition suivant acte reçu par Maître DUGAT Notaire à MILHAUD en date du 14 octobre 1982 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 03

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

novembre 1982 volume 275 n°456.

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date du 26 mars 2005 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 24 avril 2015 volume 2015P n°3923.

En ce qui concerne Messieurs Patrick et Jérôme ASTIER :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date du 26 mars 2005 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 24 avril 2015 volume 2015P n°3923.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas tous satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

du pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
vimes le 10 - 6 FEV 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

30/01/2020

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

PROPRIETE 00005

PROPRIETAIRE

- CENTRE AGRICOLE EUROPEEN

Représenté par son Président

SARL NATIONALE

Inscrit au répertoire SIRENE sous le numéro : 443 983 630
Fangarone Route de Bouillargues - GARONS (30128)

Vu pour être annexé à
l'acte arrêté de ce jour
Nîmes, le 16 FEV 2020
Pour le Préfet
Le secrétaire général
François LALANNE

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
ZB	331	TERRE	Fangarone		406	7	331	
ZB	330	TERRE	Fangarone		145	8	330	
						Total	145	
							551	

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suites des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BOUAT Notaire à NIMES en date du 21 novembre 2003 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 janvier 2004 volume 2004P n°505.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Montpellier, le
- 6 FEV. 2020
Pour le Prefet,
le secrétaire général
François LALANNE

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

PROPRIETE 000006

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE

- Monsieur MARBAT-MILLAN Fabien Jean-Marie Michel, auditeur né le 11/05/1973 à NIMES (30) ayant conclu en date du 26 septembre 2007 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance de PARIS 17ème avec Madame Corinne Danielle Françoise née le 04 novembre 1975 à AUBERVILLIERS demeurant 11-13 rue du Pole Nord - PARIS (75018)

INDIVISAIRE

- Monsieur MARBAT-MILLAN Jean-Michel Renaud, attaché commercial né le 14/05/1974 à NIMES (30) époux de Madame PASTRE Chrystelle Angélique marié le 28/07/2001 à SAINT PAUL ET DE CAISSON (30) sous le régime contractuel de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jaclie HARDY, notaire à BOURG SAINT ANDEOL, demeurant 25 rue des Poudreouzes - SUSSARGUES (34160)

INDIVISAIRE

- Monsieur MARBAT-MILLAN Jean-Raphaël Bruno, profession inconnue né le 14/05/1974 à NIMES (30) ayant conclu en date du 18 février 2009 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance de UZES avec Peggy DIANORI née le 23 octobre 1973 à DENAIN demeurant La Mirandole 791 Route de Saint Paulet de Caisson - PONT ST ESPRIT (30130)

Mode	Référence cadastrale				Nº du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	Nº	Nature	Lieu-Dit				
ZA	164	VIG/T	Boutegarde		4 634	9	Total 44	4 590

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

30/01/2020

vu pour être annexé
au arrêté de ce jour

Nîmes le 6 FEV. 2020
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suites des faits et actes suivants :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DEMON Notaire à NIMES en date du 18 novembre 1992 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 décembre 1992 volume 1992P n°11341

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas tous satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

	Total commune	12 713
	Total général	12 713

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)

MILHAUD

30/01/2020

au jour date arrêté à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le

- 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIETE 00001

PROPRIETAIRE

- DEPARTEMENT DU GARD
Représenté par son Président
Département

Inscrit au répertoire SIRENE sous le numéro : 223 000 019
Service du Patrimoine 3 Rue Guillemette - NIMES CEDEX 9 (30044)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
PROPRIETAIRE			
- DEPARTEMENT DU GARD			
Représenté par son Président			
Département			
Inscrit au répertoire SIRENE sous le numéro : 223 000 019			
Service du Patrimoine 3 Rue Guillemette - NIMES CEDEX 9 (30044)			

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface				
BL	108	CH	Grand Campagnol		2 414	1			598
BL	107	LANDE	Grand Campagnol		604	2	165	162	565
BL	60	SOL	Grand Campagnol		229	3	167	164	1 227
						Total	169	166	602
							226	168	3
							252		

Origine de propriété

Les bien immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section BL n°60 :

Acquisition suivant acte administratif en date du 13 mai 2004 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 17 juin 2004 volume 2004P n°7580.

Attestation rectificative en date du 01 septembre 2004 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 septembre 2004 volume 2004P n°12080.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)

MILHAUD

30/01/2020

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 16 FEV 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

Origine de propriété

En ce qui concerne les parcelles cadastrées section BL 107 et 108 :

Acquisition suivant acte administratif en date du 03 mai 2005 publié au service de la publicité foncière de NÎMES 1 le 05 mai 2005 volume 2005P n°8104.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)

MILHAUD

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Signé le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIÉTÉ 00002				PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
PROPRIÉTAIRE							
- COMMUNE DE MILHAUD							
Représentée par son Maire							
Commune							
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 696							
Mairie - Hôtel de Ville 1 rue Pierre Guerin - MILHAUD (30540)							

Mode	Référence cadastrale				Numb. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
BL	111	VER	Grand Campagnol		177	4	161	Surface
BL	112	CH	Grand Campagnol		341	5	158	N°
				Total		337	160	Surface
						443	159	71
								4

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes antérieurs à 1956.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)

MILHAUD

30/01/2020

✓ à pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le

6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIETE 00003				PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
PROPRIETAIRE							
- COOP AGRICOLE DU GARD							
CAG							
5 rue Bidaine – NIMES (30000)							
PROPRIETAIRE							
- SOCIETE D'INTERET COLLECTIF AGRICOLE DES PRODUCTEURS							
DE FRUITS ET LEGUMES DE COSTIERES ET VISTRENQUES							
Représenté par M. Dominique TOULEMONDE, Président du CA							
Société Anonyme							
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NIMES sous le numéro : 61-B-82							
Marché Gare de Saint Césaire – NIMES (30000)							

Mode	Référence cadastrale	Num. du plan	Emprise			Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
			N°	Surface	N°	Surface	
BL	110 CH	6	Grand Campagnol	67	110 Total	67	

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :
Acquisition suivant acte reçu par Maître FADAT Notaire à MILHAUD en date du 16 février 1967 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 03 avril 1967 volume 7110 n°3.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

en pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le 16 FEV. 2020

"Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIETE 000001		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)					
INDIVISAIRE							
- Madame BRUSQUET Fabienne Odette Marie, retraitée née le 11/05/1955 à NIMES (30) épouse de Monsieur CHAREYRE Christian Marcel Auguste mariée le 04/06/1977 à NIMES (30) demeurant Bâtiment de l'Armaille 18 Allée Michel Nostradamus - BOURG LES VALENCE (26500)							
INDIVISAIRE DECEDE							
- Monsieur BRUSQUET Jacques Germain Jean, retraité né le 19/09/1957 à NIMES (30) divorcé en premières noces et non remarié de Madame Josiane VELAY en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 04 avril 1990. Décédé à NIMES le 19 septembre 2018.							
HERITIER PRESUME DE M BRUSQUET Jacques							
- Monsieur BRUSQUET Alexandre Jean Jacques, profession inconnue né le 07/07/1982 à NIMES (30) époux de Madame ANTONELLI Malika marié le 08/03/2013 à HONG KONG (CHINE) demeurant 238 wan chai road 6/f wan chai - HONG KONG (CHINE)							
Mode		Référence cadastrale		Num. du plan		Emprise	
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°
KA IX	86 96	TERRE TERRE	Valdebane Nord Ouest Valdebane Sud Ouest	1 880 15	1 5	86 96 Total	1 880 15 1 895

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

30/01/2020

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

Origine de propriété
Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître CUIILLE Notaire à GENERAC en date du 30 août 2004 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 22 septembre 2004 volume 2004P n°11728.

Donation suivant acte reçu par Maître CUIILLE Notaire à GENERAC en date du 24 janvier 2005 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 09 février 2005 volume 2005P n°1714.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :
- Succession inconnue de Monsieur Jacques BRUSQUET

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître CUIILLE Notaire à GENERAC en date du 30 août 2004 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 22 septembre 2004 volume 2004P n°11728.
Nîmes, le 16 FEV 2020
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

PROPRIETE 00003

USUFRUITIERS

- Monsieur ROCHET Henri Lucien, retraité né le 27/11/1950 à BEAUCAIRE (30) et Madame JANSEN Joëlle Thérèse Yvonne son épouse, retraitée née le 20/01/1954 à ALES (30) mariés le 22/09/1973 à LE CRES (34) demeurant 4 Ter Chemin de La Motte - GENERAC (30510)

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur ROCHET Nelly Joëlle, profession inconnue né le 05/07/1978 à NIMES (30) ayant conclu en date du 2 mars 2009 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance de NIMES avec Monsieur MOLINA Christophe, né le 10/03/1976 à Lons-le-Saunier (Jura). demeurant 9 Lotissement Andre Christol 35d Rue De Beaucaire - GENERAC (30510)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL

(Personne physique)

SON REPRESENTANT (Personne morale)

Il faut être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nimes, le 16 FEV. 2009
Pour le Préfet,
le secrétaire général
François LALANNE

30/01/2020

Mode	Référence cadastrale	Num.		Empreinte	Reste	Observations
		Sect.	N°	Surface	N°	(Surfaces en m ² ou ca)
IX	173 CH			4 075	180 Total 37	179 37 4 038

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 14 juin 2006 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 06 juillet 2006 volume 2006P n°8244.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de préfet du 20/01/2020
Nîmes, le 20/01/2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

PROPRIETE 00005

PROPRIETAIRE

- GFA DE VALDEBANE

Représenté par sa Gérante, Madame Véronique RIERA

Groupement Foncier Agricole

Immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 319 213 906 RCS NIMES

Domaine de Bois Fontaine - NIMES (30000)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- GFA DE VALDEBANE

Représenté par sa Gérante, Madame Véronique RIERA

Groupement Foncier Agricole

Immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 319 213 906 RCS NIMES

Domaine de Bois Fontaine - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature				
IY	279	TERRE	Valdebane Sud Ouest	922	7	279 Total	922 922

Origine de propriété :

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir :
Apport suivant acte reçu par Maître REMEZY Notaire à NIMES en date du 03 janvier 1980 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 15 Février 1980 volume 210 n°199.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

PROPRIETE 00006

PROPRIETAIRE

- Madame ALEZ prénom inconnu , profession inconnue
née à DATE ET LIEU DE NAISSANCE INCONNUS
épouse de Monsieur LAPIERRE Henri
demeurant Le Village - NERS (30360)

PROPRIETAIRE PRESUME

- Monsieur LAPIERRE Henri
demeurant Chemin Pont Romain - BLAUZAC (30700)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N° Surface	N° Surface	Surface
IV	220	TAILL	VALDEBANE SUD OUEST	3 792	8	292 Total	1 202 291 1 202 2 590

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
NIMES, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François MOLLAN

PROPRIETE 00009

PRENEUR AUX TERMES D'UNE EMPHYTÉOSE
- SCEA LES COSTIERES

Représenté par son Gérant, Monsieur Didier MIOLLAN

Société Civile d'Exploitation Agricole

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés 489 289 710 RCS NIMES
MAS MISTRAL lieudit : Sautebraut - BELLEGARDE (30127)

PROPRIETAIRE BAILLEUR

- S.C.E.A.M
SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE MEDITERRANEE

Représentée par son Gérant, Cyril COMTE

Société Civile Agricole

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 775 887 375 RCS NIMES
Domaine du Château de la Tuile 571 chemin de la Tuilerie - NIMES (30000)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	N° Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
IL	87	SOL	Valdebane Est		316	14	106 Total	242 107 74

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et acte suivants :

En ce qui concerne la société SCEAM :

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 18 janvier 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 février 2012 volume 2012P n°2524

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

Origine de propriété

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 24 avril 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 02 mai 2012 volume 2012P n°5470.

Emphytéose suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 18 janvier 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 février 2012 volume 2012P n°2527.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 24 avril 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 02 mai 2012 volume 2012P n°5471.

En ce qui concerne la Société LES COSTIERES SCEA :

Emphytéose suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 18 janvier 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 février 2012 volume 2012P n°2527.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 24 avril 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 02 mai 2012 volume 2012P n°5471.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

et pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le
- 6 FEV. 2020
Pour le **Prefet**
le secrétaire général
François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

PROPRIETAIRE 00010				PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
PROPRIETAIRE							
- G.F.A DU DOMAINE DE LA TUILERIE							
Représenté par sa Gérante, Madame Chantal SERRRES							
Groupeement Foncier Agricole							
Immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 316 610 781 RCS NIMES							
Route de Saint Gilles Mas de la Tuilerie - NIMES (30000)							

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	N° Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
IL	59	TAILL	Validebane Est	17	8735	103	102	8732
IL	61	CH	Validebane Est	18	384	101	100	361
IL	62	CH	Validebane Est	19	285	99	98	201
					Total	110		

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent à la comparant à la comparante par suite des faits et actes suivants :

Apport à société suivant acte reçu par Maître FADAT, Notaire suivant acte en date du 15 mars 1974 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 19 avril 1974 volume 77 n°342.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

PROPRIETE 00011				PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
PROPRIETAIRE				- GFA DU DOMAINE DE GOUBINS			
Représenté par son Gérant, Monsieur Jean THURRALDE				Groupement Foncier Agricole			
Immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 350 537 940 RCS NIMES				Chemin des Canaux - NIMES (30000)			

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
IL	68	VIG/T	Mas De Goubin		45 911	30	111	951
				Total		951	110	44 960

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BOUAT Notaire à NIMES en date du 29 décembre 1994 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 23 février 1995 volume 1995P n°2067.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art. 5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

PROPRIETE 00012			PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)		
PROPRIETAIRE					
- COMMUNE DE NIMES					
Représentée par son Maire					
Commune					
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 894					
Mairie Place de l'Hôtel de Ville - NIMES (30000)					

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)			
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit			Surface	N°	Surface
IL	85	SOL	Mas De Goubin	433	23	85	433			
IH	156	SOL	Le Garrigas	21	32	156	21	Total	454	

Origine de propriété	
Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant pour avoir été issus du domaine public.	
<i>Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).</i>	

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

30/01/2020

PROPRIETE 00013				PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
PROPRIETAIRE							
- COMMUNE DE NIMES							
Représentée par son Maire							
Commune							
Inscrite au répertoire SIRENÉ sous le numéro : 213 001 894							
Mairie Place de l'Hôtel de Ville - NIMES (30000)							

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit		
IL	DP1	CHE		21	22	108	
IL	DP2	CHE			14	109	21
IK	DP3	CHE			33	104	14
IH	DP4	CHE			184	179	181
					34	184	184
				Total		400	

Origine de propriété			
Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant pour avoir été issus du domaine public.			
<i>Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).</i>			

Total commune	6 213
Total général	6 213